

Siège social : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD  
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14  
[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

## *Extrait du registre des délibérations*

# **RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2024**

L'an Deux mil vingt-quatre, le 9 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 29 Novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N.- CAUDE J - LANCELOT G.- LELIÈVRE G.- THIERRY A. - THILLOU D.

Pouvoirs : Mme BASCOP V. (*ayant donné pouvoir à M. LELIÈVRE G.*)  
Mme BURGEVIN C. (*ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.*)

Absents excusés : MM. DUMAS D. - MASSON C.

Secrétaire de séance : M. LANCELOT G.

### **ADMISSION DE CRÉANCES ÉTEINTES (D14)**

En référence au courrier du 13/03/2024 et au courriel du 03/10/2024 émanant du Centre des Finances Publiques exposant les motifs d'irrécouvrabilité depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2012,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité :

ACCEPTÉ l'état d'admission des créances éteintes pour 2 abonnés résidant respectivement au 5 Impasse des Jonquilles à Chevillon sur Huillard (45700) à hauteur de 342.40 €, et au 28 Bis Rue de la Mairie à Saint Maurice sur Fessard (45700) pour la valeur de 121.88 €,

Cette dépense, **d'un montant total de ... 464.28 €** sera mandatée à l'article 6542 en *Section Exploitation*.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer les formalités nécessaires à cette dépense.

*Pour copie conforme,*  
Le Président



**Christian BOURILLON**